



## COMITÉ SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET L'ENVIRONNEMENT

### EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE TENUE LE 11 JUIN 2021 PAR VISIOCONFÉRENCE

- Sont présents :
- M. Dany Carpentier, conseiller municipal
  - M. Claude Ferron, conseiller municipal et vice-président du Comité
  - M. Claude Laforest, citoyen (arrivée : 9 h 22; départ : 10 h 20; retour : 10 h 31)
  - M. Serge Lévesque, citoyen
  - M<sup>me</sup> Mariannick Mercure, conseillère municipale et présidente du Comité
  - M. Denis Roy, conseiller municipal
- Invités présents :
- M. Stéphane Blouin, chef de service – Finances et assistant trésorier (départ : 9 h 58; retour : 10 h 33)
  - M. Serge Bournival, coordonnateur – Développement durable
  - M<sup>me</sup> Cynthia Casgrain, spécialiste en environnement
  - M<sup>me</sup> Stéphanie Chabrun, directrice générale, Bassin Versant Saint-Maurice (9 h 04 à 9 h 18)
  - M. Stéphane Comtois, directeur général adjoint, Énercycle
  - M. Mathieu Cossette, coordonnateur – Service aux entreprises et prospection, IDÉTR
  - M<sup>me</sup> Lauréanne Daneau, directrice générale, Environnement Mauricie
  - M<sup>me</sup> Sylvie DesRoberts, chef de service – Finances et administration
  - M. Marc-André Godin, chef de service – Planification et programme (départ : 9 h 59)
  - M<sup>me</sup> Nancy Kukovica, chef de division – Culture et bibliothèques (arrivée : 9 h 12; départ : 9 h 54; retour : 10 h 39)
  - M<sup>e</sup> Sarah Landry, secrétaire administrative aux commissions et comités
  - M<sup>me</sup> Sonia-Karine Larocque, chef de division – Planification
  - M. Hugo Mailhot-Couture, conseiller – Développement durable
  - M<sup>me</sup> Elise Laurence Pautzé-Guay, coordonnatrice – Développement social (arrivée : 10 h 33)
  - M<sup>me</sup> Cindy Provencher, directrice, Fondation Trois-Rivières durable
  - M. Julien St-Laurent, superviseur en environnement
  - M. Dominic Thibeault, chef de division – Environnement
  - M<sup>e</sup> Stéphanie Tremblay, assistante-greffière et légiste (arrivée : 10 h 31)

*Il est important de préciser que ce Comité a un rôle uniquement consultatif, et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures.*

1. **Mot de bienvenue de la présidente**

La réunion débute à 9 h 01. M<sup>me</sup> Mariannick Mercure préside la réunion et souhaite la bienvenue à tous.

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M<sup>me</sup> Mariannick Mercure demande si des sujets doivent être ajoutés à l'ordre du jour. Aucun sujet n'est ajouté et l'ordre du jour est adopté tel que présenté.

3. **Lecture, adoption et suivi des procès-verbaux des réunions du 15 janvier et du 14 mai 2021**

Aucune modification n'est apportée aux procès-verbaux des réunions du 15 janvier et du 14 mai 2021. Les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

4. **Présentation du Bassin Versant Saint-Maurice (BVSM)**

M. Dominic Thibeault présente aux membres du Comité M<sup>me</sup> Stéphanie Chabrun, directrice générale du Bassin Versant Saint-Maurice (BVSM). Celle-ci est informée des règles de diffusion des procès-verbaux et consent à la diffusion sur le Web de son nom, des informations de l'organisme qu'elle représente et des informations qu'elle transmet aux membres du Comité.

Le BVSM a pour mission d'offrir leur expertise à la communauté afin d'améliorer la qualité de l'eau et des écosystèmes sur tout le territoire de la rivière Saint-Maurice. M<sup>me</sup> Chabrun explique que l'organisme a mis en place trois comités de concertation pour agir en soutien à la Table de concertation du BVSM. Ces Comités consultatifs sont permanents et émettent des recommandations pour la Table de concertation. Par conséquent, M<sup>me</sup> Chabrun demande aux membres du Comité qu'un représentant de la Ville de Trois-Rivières devienne membre du Comité de concertation 1 du BVSM et du Comité *Bti*, puisque la Ville est un acteur important pour le cours d'eau et que l'organisme est impliqué dans des projets de la Ville. M<sup>me</sup> Chabrun ajoute que le Comité *Bti* a pour objectif d'acquérir les connaissances nécessaires pour produire un outil d'aide à la décision pour les municipalités. Au total, cinq personnes doivent siéger sur ce Comité et les personnes sélectionnées ne doivent pas avoir d'intérêt personnel ni professionnel en la matière. Enfin, M. Dominic Thibeault rappelle aux membres du Comité que la Ville était représentée sur différents conseils d'administration d'organismes de bassin versant, mais ces conseils d'administration furent retirés de la liste des comités. Il soumet que les comités du BVSM répondent aux objectifs établis par la Ville en matière de comités, et ajoute que le Comité *Bti* du BVSM pourrait favoriser les démarches pour effectuer des recherches sur l'utilisation du *Bti* sur le territoire de la Ville.

Les membres du Comité discutent des demandes, et conviennent d'aller de l'avant avec les deux demandes de l'organisme.

**Recommandation :**

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, la présidente recommande qu'un représentant de la Ville siège sur le Comité de concertation 1 et sur le Comité *Bti* de l'organisme du Bassin Versant Saint-Maurice. Approuvé à l'unanimité.

**5. Projet pilote – Plan climat**

Le sujet est reporté à la rencontre du 10 septembre 2021.

**6. Présentation du Programme d'excellence pour la biodiversité**

M. Dominic Thibeault revient sur la présentation du 14 mai 2021, et rappelle aux membres que le Comité a recommandé que la Ville adhère au Programme d'excellence pour la biodiversité. Ainsi, il explique que le programme a été mis en place par l'organisme Réseau Environnement, dont la Ville est membre, et vise à accompagner les organisations municipales à s'évaluer, s'outiller et à échanger avec les gestionnaires d'autres organisations participantes, afin de préserver et mettre en valeur la biodiversité. De plus, ce programme est constitué de dix indicateurs de gestion, permettant à la Ville de mesurer ses efforts en matière de biodiversité. Par conséquent, M. Thibeault présente aux membres du Comité les quatre phases du programme :

1. Engagement de la municipalité dans une démarche d'optimisation et d'amélioration continue;
2. Intégration d'au moins 50 % des indicateurs, dont des indicateurs quantitatifs obligatoires;
3. Intégration d'au moins 90 % des indicateurs et identification des cibles supplémentaires à atteindre;
4. Atteinte des objectifs gouvernementaux.

Enfin, M. Thibeault informe les membres du Comité que l'adhésion au programme est gratuite pour la première année et que par la suite, le coût d'inscription sera d'environ 5 000 \$ par année. Il termine sa présentation en précisant que certains indicateurs feront partie de la Politique environnementale et qu'un suivi de la participation de la Ville au programme sera fait au Comité.

**7. AgriRÉCUP – Récupération des plastiques en milieu agricole**

L'organisme AgriRÉCUP est un organisme sans but lucratif jouant un rôle important dans la récupération des plastiques en milieu agricole, assurant que ces plastiques ne soient pas enfouis ni brûlés. Jusqu'en 2018, la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (Énercycle) collectait les plastiques en milieu agricole et les expédiait en Asie. Or, les plastiques en milieu agricole ne peuvent plus être expédiés en Asie et des mesures de rechange doivent être mises en place pour leur récupération. Par conséquent, l'organisme désire mettre en place un projet pilote visant à préparer les municipalités à la réglementation provinciale et à produire un Plan d'Action pour la récupération des plastiques en milieu agricole. Pour l'année 2022, l'organisme demande à chaque municipalité de verser une subvention maximale de 9 800 \$ plus taxes. Étant donné que la Ville a des intérêts avec Énercycle, M. Serge Bournival propose aux membres du Comité que la Ville participe au projet pilote et qu'elle émette une subvention de 9 800 \$ plus taxes à l'organisme AgriRÉCUP pour l'année 2022.

**Recommandation :**

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, la présidente recommande que la Ville émette une subvention de 9 800 \$ plus taxes à l'organisme AgriRÉCUP pour sa participation au projet pilote pour l'année 2022. Approuvé à l'unanimité.

**8. Affaires diverses**

- a) M<sup>me</sup> Mariannick Mercure informe les membres du Comité que la Ville de Victoriaville a annoncé le bannissement des sacs d'emplètes à usage unique dès 2022.
- b) M<sup>me</sup> Lauréanne Daneau informe les membres que le Centre d'écologie urbaine de Montréal lance un appel de candidatures pour les municipalités du Québec désirant participer au projet Sous les pavés, projet ayant pour objectif de remplacer l'asphalte par des surfaces perméables et végétalisées. Elle souligne que la Ville de Trois-Rivières pourrait être une bonne candidate au projet.
- c) M<sup>me</sup> Cindy Provencher invite les membres du Comité à se procurer La Millette, bière à saveur locale, dont 10 % des produits de vente seront remis à la Fondation Trois-Rivières Durable.

[...]

**Levée de la réunion et date de la prochaine réunion**

La réunion se termine à 10 h 52. La prochaine réunion se tiendra le 13 août 2021 à 9 h, par visioconférence.



---

M<sup>me</sup> Sarah Landry  
Secrétaire administrative aux commissions  
et comités



---

M<sup>me</sup> Mariannick Mercure  
Présidente du Comité et conseillère  
municipale